



DATE DE PUBLICATION : 16 mars 2023

Le Directeur Départemental de l'Isère

Délégation de signature donnée par le directeur départemental de l'Isère au responsable du service des entreprises de l'Isère

Vu la délégation permanente de signature donnée par Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, à **M. Olivier DANÈS**, directeur départemental de l'Isère, le 6 mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier DANÈS, directeur départemental à Grenoble et de M. Joël MANLY, adjoint au directeur départemental de l'Isère, délégation est donnée à **M. Laurent CHATEAU**, responsable du service des entreprises à la succursale de Grenoble, et en cas d'absence et d'empêchement à **Mme Marine LOPEZ** son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice du service des entreprises.

M. Laurent CHATEAU reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Grenoble, à l'exception des groupes relevant du pôle de compétence de Lyon.

Fait à Grenoble, le 15 mars 2023

Olivier DANÈS